

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 mars 2026

---

SIMPLIFIER LE MILLEFEUILLE TERRITORIAL PAR LA COLLECTIVITÉ UNIQUE - (N° 1800)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

N° CL58

## SOUS-AMENDEMENT

présenté par  
Mme Buffet

à l'amendement n° CL47 (Rect) de M. Jean-René Cazeneuve

-----

### ARTICLE 2

Rédiger ainsi l'alinéa 30 :

« 1° À l'intitulé du livre I<sup>er</sup>, après le mot : « départementaux, », sont insérés les mots : « des conseillers d'Alsace, » ; ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel : il semble plus logique de placer la référence aux conseillers d'Alsace après les conseillers départementaux, et non en fin d'intitulé.